

**Apprendre
Ailleurs, autrement**



GUIDE DE L'ENSEIGNANT VERSION 2019

Education Jeunesse Aisne (EJ'N)

Centre « Le Grand Large »

Rue Rohr Mez
Kerpape - Plage
56260 Larmor-Plage

Contact téléphone : 03.23.23.47.92

Messagerie : contact@ejn02.fr

Sommaire

L'association EJ'N	Page 3
La constitution de votre dossier	Page 5
La réglementation en classe de découvertes	Page 6
Les classes de mer	Page 7
1) Présentation	
2) Les activités physiques et sportives	
3) Les activités proposées par le centre	
La réalisation de votre projet de classe de mer	Page 17
Annexes	Page 18

L'association EJ'N

L'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N) propose des classes de mer sur le centre de Larmor-Plage.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et bien de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants affectés à l'association par le Directeur Académique de l'Aisne, en poste à EJ'N ou bénévoles dans l'association vous aideront à construire votre séjour : **N'hésitez-donc pas à poser vos questions, à nous interpeller pour des conseils ou de l'aide !**

EJ'N hérite d'une expérience forte de près de cinquante années dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans leur projet éducatif d'une part et bien entendu en relation et en cohérence directe avec les programmes de l'Education Nationale.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont en filigrane des actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux :

- Respirer

“ EJ'N choisit ses implantations, ses lieux de séjours, d'activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer.

Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air.”

- L'alimentation

“Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement du centre de Larmor-Plage a été axé sur la fabrication par la cuisine de mets issus de **produits locaux**.

Hallal ? Casher ? Quel positionnement d'EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque d'EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

EJ'N s'engage donc à ce qu'à chaque repas, chacun puisse trouver les apports nutritionnels nécessaires. Cet engagement est clair et tenu. Il ne se traduit pas par la mise en œuvre de menus différents pour un même service. Ainsi, nous ne proposons pas de viande hallal ou casher en parallèle de la viande proposée mais, dans le menu, les apports nutritionnels nécessaires sont présents, y compris pour les personnes ne consommant pas les viandes servies.

- **Le repos, le sommeil**

“Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s’isoler, de se reposer...”

- **L’hygiène, la santé**

“L’hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l’activité, dans l’élaboration, le vécu et l’évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l’image de soi... doivent être admis par chaque adulte.”

Une valeur : la solidarité

“Etre solidaire, c’est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d’œuvrer à EJ’N: c’est bien le fait d’être *solidaire entre*. Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d’être *solidaire avec*.”

Une approche : l’activité

“Cette activité n’est pas isolée dans un séjour, mais elle doit s’inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, où toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place.”

Retrouvez l’intégralité du projet éducatif d’EJ’N sur www.ejn02.fr

EJ’N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d’éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l’Enseignement, Pupilles de l’Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel)

La constitution de votre dossier

Vous devez envoyer votre dossier au plus tard **8 semaines avant votre départ** (hors vacances scolaires) à votre IEN, en 2 exemplaires; au centre, en 1 exemplaire. Nous vous conseillons de **devancer cette date butoir de 2 semaines** si possible. Ainsi, lorsque des vacances scolaires se situent moins de 8 semaines avant votre départ, vous nous vous conseillons d'envoyer votre dossier 8 (délai réglementaire) + 2 (vacances scolaires) + 2 (conseil EJ'N) = 12 semaines avant la date de votre séjour.

Les différentes pièces obligatoires pour la constitution de votre dossier

La numérotation des annexes est indentique

A celle de la **Note départementale « Sorties scolaires » - rentrée 2018**
envoyée par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
le 17 septembre 2018

BORDEREAU

Document	Où le trouver dans ce document ?	
Projet pédagogique	C'est à vous de le rédiger.	<input type="checkbox"/>
Bordereau de constitution du dossier	Bordereau C : la présente page	<input type="checkbox"/>
Demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées	Annexe 1 ter – A noter : une version préremplie vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge des formulaires d'autorisation parentale de participation à la sortie	Annexe 2 bis Ce qui suppose de faire remplir avant l' annexe 2	<input type="checkbox"/>
Information sur le transport aller et retour	Annexe 3 : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Schéma de conduite aller et retour	Annexe 4 : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Plan de transport	Annexe 5 : Il vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N	<input type="checkbox"/>
Listes des transports internes au séjour	Annexe 6	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge des transports pendant le séjour	Annexe 7	<input type="checkbox"/>
Programme prévisionnel du séjour	C'est à vous de le fournir : voir le modèle en Annexe 8	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	C'est à vous de la fournir. Un modèle est disponible en Annexe 9 . Mais cette liste peut être générée par ONDE (format paysage). Les élèves ne participant pas à la sortie devront être rayés de cette liste générée	<input type="checkbox"/>
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 10 : A remettre au chauffeur de votre bus pour qu'il vous la remplisse et vous la remette. Ce document n'est donc pas à fournir avec votre dossier lors de son envoi.	<input type="checkbox"/>
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes à la mer	<input type="checkbox"/>
Diplômes des intervenants EPS	Annexe 11	<input type="checkbox"/>
Diplôme(s) de secouriste	Annexe 12 : si besoin	<input type="checkbox"/>

Les pièces à apporter au centre

Document	Où?	
Trousseau	Annexe 13 : à vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	<input type="checkbox"/>
Fiches sanitaires de liaison	Annexe 14 : à faire remplir et signer aux parents.	<input type="checkbox"/>
Autorisations parentales de départ en CDD	Annexe 2 précitée : à faire signer aux parents	<input type="checkbox"/>
Liste des passagers et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence	Annexe 9 précitée : En amener une copie au centre.	<input type="checkbox"/>

La réglementation en classe de découvertes

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "maternelle"	Jusque 16	de 17 à 24	de 25 à 32	Effectif "élémentaire"	Jusque 20	de 21 à 30	de 31 à 40
Enseignant	1	1	1	Enseignant	1	1	1
Accompagnateur(s)	1	2	3	Accompagnateur(s)	1	2	3
Total adultes	2	3	4	Total adultes	2	3	4

Au-delà de ces normes, vous pouvez ajouter **un accompagnateur supplémentaire dont le surcoût sera pris en charge par EJ'N**. Nous vous conseillons vivement de profiter de cette possibilité pour renforcer votre équipe.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Les activités physiques et sportives

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS. Les activités physiques et sportives sont encadrées par des personnes titulaires des diplômes prévus par la réglementation.

ATTENTION : selon les conditions, météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire 99-136 du 21/09/1999 - BO HS N° 7 du 23/09/1999**
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>
- **Circulaire 05-001 du 05/01/2005 - BO N° 2 du 13/01/2005**
SORTIES SCOLAIRES
Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>
- Note départementale « Sorties scolaires » - Rentrée 2018 du 17 septembre 2018

Les classes de mer



Le centre

Le centre "Le Grand Large" se situe dans le Morbihan, sur la commune de Larmor-Plage, à l'ouest de Lorient et face à l'île de Groix, à 150 mètres de la mer.

Un parc arboré de quatre hectares entièrement clôturé abrite des aires de jeux (terrain de foot, terrain multisports...) et des bâtiments de plain-pied (hébergement, restauration, travail, détente...).

Le centre est celui des élèves. Pour qu'ils se l'approprient plus facilement, un travail en amont peut être mené à votre demande à partir de plans ou photos : repérages, orientation...



L'hébergement

Les chambres vous seront attribuées en fonction des effectifs filles / garçons de l'ensemble des classes présentes.

Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre.

Les chambres sont équipées de placards individuels.

Chaque bâtiment possède son propre bloc sanitaire.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle n'intervient dans les chambres que si nécessaire.

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.

La restauration

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible. Conformément au Projet Educatif de E.J.N, nous respectons notamment les régimes alimentaires religieux (par exemple le régime sans porc pour un musulman), mais il ne nous est pas possible de suivre les règles de l'alimentation "Hallal". La diversité des repas permet cependant aux enfants concernés de satisfaire leur appétit sans problème.

Les salles de travail

L'aménagement de votre classe vous appartient. Il peut être réalisé avant votre arrivée, à votre demande.

Un ordinateur est à votre disposition dans le bureau de direction ainsi qu'un vidéo-projecteur et des enceintes.

Même si nous avons sur place des fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)

Une BCD est à votre disposition.

Une salle de spectacle et une salle de motricité permettent de pratiquer des activités spécifiques, pendant les temps scolaires ou dans les moments de détente.

Les autres matériels à votre disposition

Pêche : filets, seaux, pelles, râteaux, haveneaux.

Jeux d'intérieur et d'extérieur divers, jeux de plage.

Duplication : imprimante laser couleur A4, imprimante laser NB A4.

Audio Vidéo : lecteur CD amplifié, vidéo projecteur, téléviseur,

Communication : téléphone, accès Internet en Wifi dans le bureau de direction.

Observation : jumelles.

Orientation : boussoles, cartes terrestres et marines, globes terrestres.

Météo : girouette, anémomètre, thermomètre, hygromètre, pluviomètre, baromètre.

Les soins

L'enseignant reste responsable de l'enfant et de sa santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins.

Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales d'interventions médicales.

Une trousse de premiers secours vous sera remise dès votre arrivée.

Vous devez avoir l'ordonnance pour pouvoir administrer les traitements.

C'est vous qui faites l'avance de trésorerie des frais médicaux qui vous seront ensuite remboursés par la famille.

Pour les enfants bénéficiant de la C.M.U. l'attestation complète est indispensable pour bénéficier d'une couverture sociale.

Le linge

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours courts. Nous assurons une lessive sur les séjours moyens et deux sur les longs. Il s'agit en priorité des sous-vêtements et des affaires réellement sales.

Le centre dispose d'un stock de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous demandons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

Le suivi de votre projet

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning.

Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec le directeur qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports...)

La communication

Sauf exception, les communications téléphoniques ne sont pas transmises aux enfants.

Par contre, il est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. (Contactez-nous si besoin)

Nouveau : nous pouvons aussi assurer un service d'envoi en nombre de SMS aux parents à l'arrivée des enfants ou à d'autres moments du séjour.

Le courrier est à adresser à : "EJN Grand Large"

Classe de M. ou Mme ...

Kerpape-Plage

56260 LARMOR-PLAGE

Tel : 02 97 30 85 98

Le projet et les activités de la classe de mer

Présentation

Nous proposons que votre projet puisse permettre aux élèves de découvrir un lieu par

- la pratique d'activités physiques et sportives liés à la mer
- la mise en place d'activités pédagogiques de découverte du littoral breton.

Un projet de classe de mer pour répondre à des objectifs d'apprentissages

Les activités physiques

NOUVEAU – NOUVELLE REGLEMENTATION

- POUR LES CE1,
 - > Ayant réussi le test nautique (voir annexe 10)
 - > Ayant eu au moins un cycle piscine au cours de leur scolarité
- POUR LES CE2, CM1, CM2
 - > Ayant réussi le test nautique (voir annexe 10)

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test. (cf annexe 10).

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives (voile, catamaran et char à voile) sont encadrées par des animateurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de la spécialité ou équivalent.

ATTENTION : selon les conditions, météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées.

LA VOILE NAUTIQUE (test sport nautique obligatoire)		
NOM	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL
LE CATAMARAN <i>(minimum de 2 séances)</i>	Voilier en bi ou triplace. Il se pratique au départ de Locqueltas, à 3 km à l'est du centre.	Direction, propulsion, manœuvres, déplacement autonome, sécurité, entraide, sensations.
LE FILAO	Goélette de 9 m embarquant 14 personnes Il se pratique au départ du port de Kernevel à 4,5 km à l'est du centre.	Direction, propulsion, manœuvres, parcours côtier, navigation à vue, aux instruments, randonnée nautique vers Groix, code de la mer.
LA VOILE TERRESTRE		

(test sport nautique non obligatoire)

NOM	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL
LE CHAR A VOILE <i>uniquement pour les CE2, CM1 et CM2</i>	Engin à voile mono ou biplace roulant sur la plage à marée basse.	Equipement, entraide, sécurité, démarrage, arrêt, direction, vitesse, équilibre.

Les animations EJ'N sur le temps scolaire

Prises en charge par des animateurs EJ'N, elles s'inscrivent dans les programmes de l'école primaire.

Elles sont ici présentées succinctement ; contactez-nous pour plus d'informations.

LA PECHE A PIED : L'ESTRAN	<p>séance n°1 : découverte de l'estran en pratiquant une pêche à pied écologique <i>(cycles 1, 2 et 3)</i></p> <p>séance n°2 : étude de l'étagement de la population <i>(cycle 3)</i></p>	
LA PECHE A PIED : LA CLASSIFICATION	<p>séance n°1 : observer, décrire et dessiner <i>(cycles 1, 2 et 3)</i></p> <p>séance n°2 : élaboration de fiches d'identité <i>(cycles 2 et 3)</i></p> <p>séance n°3 : l'écosphère, un écosystème fermé et durable <i>(cycle 3)</i></p> <p>séance n°4 : la classification scientifique <i>(cycle 3)</i></p>	<p>Nous vous conseillons de choisir 2 séances. Notamment pour les cycles 1 et 2.</p> <p>Toutes les séances que nous proposons sont en lien direct avec des objectifs d'apprentissage extraits des programmes.</p> <p>Pour un travail en amont, nous pouvons également vous faire parvenir une séance à faire en classe.</p>
LA PECHE A PIED : L'AQUARIUM	<p>séance : constituer un aquarium, l'installation, le suivi et l'exploitation. <i>(cycles 1, 2 et 3)</i></p>	

LE MONDE DE LA PECHE	<p>séance n°1 : visite du port de pêche et rencontre avec les gens qui y travaillent</p> <p>séance n°2 : Les Halles aux poissons</p> <p>séance n°3 : dégustation de fruits de mer (associée aux 2 premières séances)</p>	<p>Toutes les séances que nous proposons sont en lien direct avec des objectifs d'apprentissage extraits des programmes.</p>
-----------------------------	---	--

LE PORT DE PECHE	<p>séance n°1 : les différents bateaux et les différentes méthodes de pêche</p> <p>séance n°2 : les différents produits pêchés</p> <p>séance n°3 : les différents métiers du port de pêche</p>	<p>Toutes les séances que nous proposons sont en lien direct avec des objectifs d'apprentissage extraits des programmes.</p>
-------------------------	---	--

LE PORT DE PLAISANCE	<p>séance n°1 : découverte du port de plaisance</p> <p>séance n°2 : le fonctionnement du port de</p>	<p>Lors de la première séance de filao, nous vous proposons en parallèle la séance de</p>
-----------------------------	--	---

	plaisance séance n°3 : les différents bateaux du port de plaisance séance n°4 : la navigation sur un bateau de plaisance (balises, phares, cartes, règles de navigation,...)	découverte du port de plaisance Toutes les séances que nous proposons sont en lien direct avec des objectifs d'apprentissage extraits des programmes.
--	--	--

LA RANDONNEE DES PORTS	Randonnée à pied pour découvrir les différents ports de Lorient	Mise à disposition d'une vidéo permettant l'exploitation de la sortie
-------------------------------	---	---

LA COTE SAUVAGE	séance : la découverte du littoral	Randonnée à pied, d'une distance plus ou moins longue, face à l'île de Groix
------------------------	---	--

L'ORIENTATION	séance : la découverte du centre au travers d'un jeu d'orientation	Parcours à l'aide de photos, utilisation du plan du centre, parcours en étoile, en équipe ,...
----------------------	---	--

LA PECHE AU CARRELET	séance : la découverte d'une technique de pêche pratiquée au niveau de la jetée d'un petit port de pêche	Cette activité ne se pratique qu'à partir de la fin du mois de mai
-----------------------------	---	---

Les musées et les visites

<p>OBSERVATOIRE DU PLANCTON</p>	<p>Laboratoire d'observation du plancton, pour une approche scientifique ou artistique.</p>	<p>Patrimoine naturel, développement durable, sciences et techniques, l'infiniment petit. Arts visuels.</p>
<p>L'ENCLOS DU PORT</p>	<p>Visite guidée du quartier historique de la ville de Lorient, avec vue sur toute la rade depuis la Tour de la Découverte</p>	<p>Développement historique et géographique de Lorient.</p>
<p>L'ILE DE GROIX</p>	<p>Traversée en Ferry de 45 mn, (même sans test nautique). Sortie à la journée.</p> <p>Forfait de 20 € par personne (élèves et adultes)</p> <p>Gratuit pour les PS, MS, GS, CP et CE1 dans le cadre des activités se substituant aux activités physiques : cette journée compte pour 2 activités.</p>	<p>Milieu naturel, insularité, habitat, géologie.</p>
<p>LA CITE DE LA VOILE ERIC TABARLY</p>	<p>Visite au travers d'un espace muséographique ludique et dynamique avec films, manipulations, simulateur de navigation, cinéma 4D...</p> <p>Une découverte inédite de la navigation à voile dans le sillage d'Éric Tabarly, marin hors normes, précurseur passionné et grand concepteur.</p> <p>Une visite à travers différents espaces : A bord d'un trimaran, connaître son bateau, avant d'embarquer, naviguer, Eric Tabarly, escales</p> <p>Forfait de 15 € par personne (élèves et adultes)</p> <p>Gratuit pour les PS, MS, GS, CP et CE1 dans le cadre des activités se substituant aux activités physiques</p>	
<p>VISITE DE LA RADE EN BATEAU</p>	<p>Une visite de la rade en bateau depuis la mer.</p> <p>Découverte de la rade de Lorient, ville aux 5 ports.</p> <p>Des sites exceptionnels tels que la base de sous-marins, le port de pêche, la citadelle de Port-Louis ou encore le pôle course au large.</p> <p>Forfait de 15 € par personne (élèves et adultes)</p> <p>Gratuit pour les PS, MS, GS, CP et CE1 dans</p>	

	le cadre des activités se substituant aux activités physiques	
PORT-LOUIS	La citadelle, les musées de la Marine et de la Compagnie des Indes.	Histoire de la rade la colonisation, le sauvetage en mer.
LES MEGALITHES D'ERDEVEN	<p>Randonnée dans un grand espace mégalithique.</p> <p>Le site d'Erdeven est composé de plusieurs centaines de monolithes sur près de 2 km avec une disposition assez similaire aux alignements de Carnac.</p> <p>Les élèves randonnent à la découverte de ces menhirs et dolmens.</p> <p>Forfait de 15 € par personne (élèves et adultes) Gratuit pour les PS, MS, GS, CP et CE1 dans le cadre des activités se substituant aux activités physiques</p>	

Toutes les réservations seront effectuées par le centre.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Les animations EJ'N hors temps scolaire

Les animateurs peuvent intervenir pour aider aux apprentissages de la vie quotidienne et pour encadrer des activités éducatives.

La mise en place de ces activités dépend de l'organisation de la journée et du rythme de la classe. Nous consulter pour des demandes spécifiques dans ce domaine.

Nous sommes à votre disposition pour toute autre activité, dans la limite de nos possibilités.

DANSES BRETONNES	Initiation aux pas les plus simples de la danse bretonne	Ecoute musicale, motricité, approche d'une autre culture
PHARES ET BALISES	Découverte du fonctionnement d'un phare au travers d'un jeu. Si les conditions le permettent, observation d'un phare et des balises depuis la côte.	Découverte et repérage des cardinaux des feux
MATELOTAGE	Approche et apprentissage des nœuds utilisés en marine.	Psychomotricité fine, lecture de schémas.
CONTES	Contes de Bretagne théâtralisés	Initiation à la culture bretonne et travail sur l'imaginaire
CREPES	Découvrir la gastronomie locale : faire et manger des crêpes (salées et sucrées)	Cette animation s'étend du goûter jusqu'au coucher des élèves

La réalisation de votre planning pour votre classe de mer

En prenant en compte les éléments ci-dessus, voici ce que le centre vous propose concrètement :

Vous le composez, en fonction de votre projet et de la durée de votre séjour qui détermine le nombre de visites pédagogiques, d'APS et d'animations proposées par EJ'N.

1. Les visites pédagogiques

Durée du séjour	Nombre de visites en classes de découvertes	Nombre de visites en classes des fondamentaux
6/7 jours	1	1
8/9 jours	2	2
10/11 jours	3	

2. Les activités physiques et sportives

Durée du séjour	Nombre d'APS en classes de découvertes	Nombre d'APS en classes des fondamentaux
6 jours	3	0
7 jours	4	0
8/9/10/11 jours	5	0

3. Les animations EJ'N sur le temps scolaire

Durée du séjour	Nombre d'animations en classes de découvertes	Nombre d'animations en classes des fondamentaux
6 jours	1	1
7 jours	2	2
8/9/10 jours	3	3
11 jours	4	

4. Les animations EJ'N hors temps scolaire

Durée du séjour	Nombre de veillées en classes de découvertes	Nombre de veillées en classes des fondamentaux
6 jours	2	2
7 jours	3	3
8/9/10/11 jours	4	4

Annexe 1 ter



Unité Administrative
12018 Laon Cédex

Annexe 1 ter

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) DES ECOLES PUBLIQUES

Ecole :	
Adresse :	
Courriel :	
Tél :	Fax :
Directeur(trice) :	
Circonscription :	

- Maternelle
- Elémentaire
- Primaire

	Enseignant	Niveau	Effectif global	Effectif partant
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				
Classe concernée				

		ALLER	RETOUR	
Départ	Lieu :		Lieu :	
	Date :		Date :	
Arrivée	Lieu :		Lieu :	
	Date :		Date :	

STRUCTURE D'HEBERGEMENT :

Nom de l'établissement d'accueil :
 Adresse :
 Tél : Fax : Courriel :
 Inscription au registre départemental de la DSDEN : oui

FINANCEMENT par élève	COÛTS pour la classe	ASSURANCE
Conseil Départemental : Commune : Coop.Scol : Autre participation : Participation familiale : TOTAL (1 élève) :	Séjour + Transport + Prestations TOTAL :	<input type="checkbox"/> Il a été vérifié que <u>tous les élèves</u> possèdent une assurance responsabilité civile et individuelle/ accidents

ENCADREMENT

Nom et prénom	Qualité/ Qualification	Rôle
Enseignant(s)		
Accompagnateur(s)		
Intervenants extérieurs		
		Encadrement vie collective Encadrement vie collective Encadrement vie collective

Joindre la photocopie du brevet du titulaire du BNPS₍₁₎ ou de l'AFPS₍₂₎ ou du PSC 1 qui doit être présent la nuit dans le centre.
 (1) BNPS Brevet National de Premier Secours (2) AFPS Attestation de Formation aux Premiers Secours

Fait à Date le/...../.....

Date le/...../.....

Observations éventuelles de l'enseignant :

Observations éventuelles du directeur :

Nom de l'enseignant coordonnateur du projet

Signature

Signature du directeur de l'école

◆ **Dossier à transmettre à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription**

Avis de l'I.E.N de la circonscription de
sur le contenu et l'organisation pédagogiques.

Date le/...../.....

- Favorable
 Défavorable

Motif :

Signature de l'I.E.N.

Observations éventuelles :

◆ **Dossier à transmettre à la D.S.D.E.N – DIVEL 3**

Avis de l'I.A. - D.A.S.E.N d'accueil.

Date le/...../.....

- Favorable
 Défavorable

Motif :

Signature de l'I.A – D.A.S.E.N d'accueil

Observations éventuelles :

◆ **Dossier à transmettre à la D.S.D.E.N de l'Aisne – DIVEL 3**

Observations du CPD en charge du dossier « sorties scolaires »

Date le/...../.....

Signature du CPD

Observations éventuelles :

Décision de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l' AISNE

Date le/...../.....

- Accord
 Refus

Motif :

Signature du D.A.S.E.N de l' AISNE

Observations éventuelles :

Annexe 2

Autorisation parentale de départ en classe de découvertes

Je, soussigné(e), madame et/ou je soussigné, monsieur.....
exerçant l'autorité parentale sur l'enfant
élève de la classe de né(e) le à
de nationalité.....

**(autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas)*
l'enfant.....**

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de
.....

à destination de

se déroulant :

pour une sortie avec nuitée(s) du **au**

Fait
le

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale
sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

Annexe 2 bis

**Attestation de prise en charge des formulaires d'autorisation
parentale
de participation à une sortie scolaire**

Je soussigné(e),

Directeur-trice de l'école

atteste détenir formulaires d'autorisation parentale de participation (*)

pour la sortie scolaire de la classe de(**)

se déroulant :

avec nuitée(s) du **au**

à

Observations (formulaires manquants, ...) :

Fait le

Signature(s) du directeur-trice de l'école

(*) Indiquez le nombre de formulaires détenus

(**) Précisez le(s) niveau(x) de classe et le nom de l'enseignant responsable

Annexe 3

Information sur le transport aller et retour

Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N

Annexe 4

Schéma de conduite aller et retour

Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N

Annexe 5

Plan de transport

Ce document vous sera envoyé à l'école par l'association EJ'N

Annexe 6

Schémas de conduite des transports pendant le séjour

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

Activité		Lieu de départ	Destination	Distance Durée	Date prévue	Départ	Arrivée
Catamaran	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Larmor-Plage Locquetas	3 km 5 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h20 14h20
	Retour	Larmor-Plage Locquetas	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	3 km 5 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h20 17h20
Pêche à pied	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Ploemeur-Lomener	3 km 5 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h20 14h20
	Retour	Ploemeur-Lomener	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	3 km 5 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h20 17h20
Visite-Achats Plages-Ports	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Larmor	3,5 km 5 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h20 14h20
	Retour	Larmor	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	3,5 km 5 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h20 17h20
Fillao Port de plaisance	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Larmor - Kernevel	4,5 km 10 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h25 14h25
	Retour	Larmor - Kernevel	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	4,5 km 10 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h25 17h25
Char à voile Pêche à pied	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Guidel - Pen er Malo	8 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Guidel - Pen er Malo	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	8 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30
Côte sauvage	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Ploemeur – Le Courégant	5 km 10 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h25 14h25
	Retour	Ploemeur – Le Courégant	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	5 km 10 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h25 17h25
Port de pêche Base sous- marins	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient – Keroman	7 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Lorient – Keroman	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30

Port-Louis, Musées, Observatoire du plancton	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient-Embarcadère vers Port Louis	7 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Lorient-Embarcadère vers Port Louis	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30
Bassin de plaisance	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient-Quai Tabarly	7 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Lorient-Quai Tabarly	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30
Enclos du Port	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient- Quai des Indes	7,5 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Lorient- Quai des Indes	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7,5 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30
Halle aux poissons	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient-Merville	7,5 km 15 mn		ou 9h15 14h15	ou 9h30 14h30
	Retour	Lorient-Merville	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7,5 km 15 mn		ou 12h15 17h15	ou 12h30 17h30
Bateau-bus	Aller	Arrêts Bateau-bus : Lorient	Arrêts: Gâvres Locmiquélic Port-Louis	0,5 à 2 km 5 à 30 mn		cf Compagnie Transports Réguliers Lorientais	cf Compagnie Transports Réguliers Lorientais
	Retour	Arrêts: Gâvres Locmiquélic Port-Louis	Arrêts Bateau-bus : Lorient	0,5 à 2 km 5 à 30 mn		cf Compagnie Transports Réguliers Lorientais	cf Compagnie Transports Réguliers Lorientais
Déplacement d'approche pour Groix	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Lorient- Gare maritime	7 km 15 mn		8h15	9h30
	Retour	Lorient- Gare maritime	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	7 km 15 mn		18h15	18h30
Traversée vers Groix en ferry	Aller	Gare Maritime Lorient	Port-Tudy Groix	14 km 45 mn		cf Cie Océane	cf Cie Océane
	Retour	Port-Tudy Groix	Gare Maritime Lorient	14 km 45 mn		cf Cie Océane	cf Cie Océane
Cité de la voile	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Cité de la voile	5 km 10 mn		9h15 14h15	9h25 14h25
	Retour	Cité de la voile	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	5 km 10 mn		11h30 16h30	11h40 16h40
Escale-Ouest Balade en mer	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Cité de la voile	5 km 10 mn		9h15 14h15	9h25 14h25
	Retour	Cité de la voile	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	5 km 10 mn		11h30 16h30	11h40 16h40
Mégalithes d'Erdeven	Aller	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	Erdeven ensemble mégolithiques	40 km 60 mn		9h00 13h30	10h00 14h30
	Retour	Erdeven ensemble mégolithiques	EJ'N Grand Large Kerpape-Plage 56260 Larmor-Plage	40 km 60 mn		12h00 16h30	13h00 17h30

Annexe 7

Attestation de prise en charge pour les transports (pendant le séjour)

EJ'N
-
Centre du Grand Large
56260 LARMOR PLAGE

Je, soussigné(e) **M Jérôme VASSEUR**
agissant en qualité de **Secrétaire Général**
de l'association * : **Education Jeunesse de l'Aisne – EJ'N**
du centre d'accueil * : **Le Grand Large – 56260 LARMOR PLAGE**

atteste la prise en charge des déplacements des élèves de l'école :

Ecole de

Classe de

Séjour du : au Effectif :

Conformément aux réglementations en vigueur concernant les transports collectifs d'élèves et la circulaire n° 99- 136 du 21.09.1990 parue au BOEN n°7 du 23.03.1999.

A LARMOR PLAGE, le

Signature



Nom / Raison sociale du transporteur :

Education Jeunesse de l'Aisne – Association loi 1901 –EJ'N-Tel :03 23 23 47 92

Annexe 10



Annexe 10

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL
ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
-	-
-	-
-	-

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

Annexe 11

Diplôme du BE Voile

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS
**BREVET
D'ÉTAT**

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU ZONE DEGRÉ

Option **Voile**


est attribué en application de l'arrêté du 03 mars 2009


à M. Monsieur **CARO Vincent**

Né(e) le 07/01/1978 à VANNES

N° 35.09.0402 A RENNES le 03 mars 2009

Le titulaire.




Le Directeur régional de la Jeunesse des Sports
et de la Vie Associative,
F. Inshakovic
Martine GROJEU

JEUNESSE ET SPORTS

Diplôme de secouriste



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de la Sécurité et de la Secours Civile



FEDERATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 14 novembre 1969 et Arrêté du 15 octobre 1996
Agréée pour l'enseignement des Premiers Secours - Arrêté du 14 mai 1993
Liste par convention avec le ministre de l'Intérieur en date du 9 octobre 1987
Liste par convention avec le ministre de la Santé en date du 10 janvier 1992

Association Départementale affiliée ou Groupement associé : **A.D.P.C. 59**
161 Avenue Raymond Honoré
59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

Siège social ou adresse :
Agrément départemental n° : **Le 02 Février 1996**

ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS
délivrée en application des articles 1 et 3 du décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié

Le Président de : **Association Départementale de Protection Civile du Nord** atteste que :

M.(Mme) : **(nom et prénom) CHAPPAT Lucile** née(e) le **08/11/1983** à : **MAUBEUGE** à suivi :

« UNE SESSION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS »

qui s'est déroulée à : **EPPE SAUVAGE** du : **24/06/2006** au : **26/06/2006**

En foi de quoi lui délivre la présente attestation.

Fait à : **MONTIGNY EN OSTREVENT** le : **25 juillet 2006**

Le Moniteur responsable de la session

Gilles COCHART
(nom et prénom obligatoires)

Le Président de l'Association agréée

Bernard POLOWOZYK
(nom et prénom, code F.N.S.C. de l'association obligatoires)

Le Président de la F.N.P.C.

Louis LANSING
(nom et prénom, statut de l'association obligatoires)

Nombré national d'engagement : **AFPS 695790**

Note : cette attestation, délivrée sous la responsabilité du signataire, constitue l'acquisition des gestes de premiers secours. Elle est reconnue par les services de l'Etat.

Annexe 13

Trousseau (à titre indicatif)

Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

TROUSSEAU DE :	Quantités conseillées	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au départ
Slips ou culottes	8			
Chaussettes	8 paires			
Tee-shirts	7			
Pulls chauds ou Sweat	3			
Pantalons	2			
Pantalon mer type jogging	2			
Shorts	2			
Vêtement de pluie à capuche	1			
Blouson ou anorak	1			
Bob ou casquette	1			
Chaussures de marche	1paire			
Chaussures pour aller à l'eau	1paire			
Bottes en caoutchouc (hautes)	1			
Chaussons	1 paire			
Chemises de nuit longues ou pyjamas	2			
Drap housse 1 personne	1			
Housse de couette 1 personne	1			
Taie d'oreiller	1			
Trousse de toilette + produits	1			
Gants +serviettes de toilette	2+2			
Peignoir (ou grande serviette)	1			
Serviette de table	1			
Mouchoirs en papier	1 paquet			
Stick lèvres*+crème solaire*	1+1			
Lunettes de soleil 100% UV*	1 paire			
Petit sac à dos	1			
Gourde (pour goûter...)	1			
Sac à linge sale	1			

*en toutes saisons

Cette fiche doit être dans la valise.

La valise ou le sac doit porter le **nom de l'enfant, de l'école et de l'enseignant**. Chaque pièce du trousseau sera marquée au nom de l'enfant.

Ce trousseau tient compte des vêtements portés au moment du départ.

Il est recommandé aux parents de ne pas mettre d'argent dans la valise, mais de le remettre à l'enseignant.

Annexe 14



Fiche sanitaire

FICHE SANITAIRE DE LIAISON Classes de découverte	1 - ENFANT / ADOLESCENT	GARÇON <input type="checkbox"/>	FILLE <input type="checkbox"/>
	NOM : _____		
	PRÉNOM : _____		
	DATE DE NAISSANCE : _____		
	ECOLE FREQUENTEE : _____		CLASSE : _____

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du ___/___/___ au ___/___/___ à Méaudre Larmor

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille :m..... Poids :kg

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

RÉGIMES PARTICULIERS L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Si oui, précisez :

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

-
- S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? Oui Non
 - L'enfant mouille t-il son lit ? Oui Occasionnellement Non
 - Indiquer sa peinture de chaussures : _ _

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

PROFESSION : N° SECURITE SOCIALE :

MUTUELLE : N°CONTRAT :

☎DOMICILE..... ☎PORTABLE..... ☎BUREAU:.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui Non

Si oui nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date : Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents)

ANNEXE 15

VALIDATION TEST D'AISANCE AQUATIQUE



Circonscription :

Classe :

Piscine :

École ou collège :

Date du test :

Circulaire Men n° 2017-127 du 22-8-2017 Enseignement de la natation Premier et second degrés
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/45/2/ensel002_annexe4_828452.pdf

Code du sport Article A.322-3-2 : certificat d'aisance aquatique

Se référer aussi à la la Note départementale « Sorties scolaires » - rentrée 2018 envoyée par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Aisne le 17 septembre 2018

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité. Il peut être mis en œuvre par l'enseignant de la classe.

NOM et prénom des élèves	Niveau de classe	Test validé Oui Non	Effectuer un saut dans l'eau	Réaliser une Trottaison sur le dos pendant 5 secondes	Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes	Nager sur le ventre pendant 20 mètres	Franchir une ligne deau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Nom et signature de l'enseignant :